DEPARTEMENT DU NORD COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations Du Conseil Municipal Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le

ID: 059-215900903-20221020-22_3_6-DE

Le jeudi 20 octobre 2022 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 14 octobre 2022 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents: M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Bernard JEAN-BAPTISTE, Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoints au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, M. Vincent DELANNOY, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mmes Laura NAESSENS, Hélène ROBERT, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir): Mme Juliette de BAROLET (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Bemard CAUDAL (M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Dorothée GENASI (à M. Martin LEPOUTRE), M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS (à M. Xavier BASSELET), Mme Stéphanie COMPERE (à Mme Audrey DASSONNEVILLE)

N° 22-3-6

Intercommunalité

Métropole Européenne de Lille

Plan de mobilité

Avis du conseil municipal

Rapport de M. le Maire

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la Métropole Européenne de Lille s'est engagée dans la révision de son document de planification dédié à la mobilité, le Plan de Déplacements Urbains 2010-2020, pour élaborer un nouveau Plan De Mobilité (PDM) comme défini par la Loi d'Orientations des Mobilités du 24 décembre 2019.

Ce plan traduit les ambitions en matière de transitions environnementale et énergétique cadrées à l'échelle nationale par la Stratégie Nationale Bas Carbone et est élaboré en compatibilité avec le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), le Schéma de Cohérence Territoriale de Lille Métropole (SCOT) et le Plan Climat Air Energie Territorial métropolitain (PCAET).

Les pièces relatives à ce document ont été transmises aux élus du conseil municipal pour avis dans le cadre de la commission ad hoc au présent conseil :

- Délibération n° 22-C-0175 du conseil métropolitain du 24 juin 2022
- Plan de mobilité (synthèse)
- Analyse de la délibération

Il vous est proposé de donner un avis favorable à ce plan étant entendu que notre commune :

Sera particulièrement attentive au déploiement indispensable des transports publics adaptés et/ou innovants (par exemple des navettes inter villes et inter quartiers, transports à la demande) dans les villes moins denses, telles que Bondues et en général à la mise en place d'alternative à la voiture individuelle dans un territoire où à ce jour, elle reste trop souvent indispensable.

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le

32



ID: 059-215900903-20221020-22_3_6-DE

 Souhaite que les initiatives éventuelles de communes en matière de transport public soient encouragées et facilitées (bien qu'elles ne soient pas autorités organisatrices des transports) dès lors qu'elles viennent compléter les dispositifs mis en œuvre par la MEL et la Région.

Pour:

Travaux préparatoires Commission 1 du 6 octobre 2022

Le Conseil

tulière à la preposition ci pissus l'ajt et delibéré en seance du Conseil

Certifié conforme Le Maire

 Présents :
 28

 Pouvoirs :
 5

 Votants :
 33

 Abstentions :
 1 (Y. Paul)

 Exprimés :
 32